

Déclaration du Secrétaire général

RDC : rapports de violences sexuelles au Nord Kivu, à l'Est de la République démocratique du Congo

Le Secrétaire général est indigné par les viols et les agressions sexuelles dont ont été victimes au moins 154 civils congolais lors d'une attaque par des éléments armés Mai-Mai et les Forces démocratiques de libération du Rwanda (FDLR) à l'est de la République démocratique du Congo (RDC). Ces graves incidents illustrent à nouveau le niveau de violence sexuelle ainsi que l'insécurité qui continuent d'affecter la RDC.

Le Secrétaire général réitère son appel à la démobilisation des groupes armés en RDC et leur adhésion au processus de paix en cours. Le Secrétaire général appelle aussi les autorités congolaises à mener une enquête sur ces incidents, à poursuivre en justice les auteurs de ces crimes, et à renouveler leurs efforts pour mettre fin à l'insécurité qui sévit dans cette partie du pays.

Les Nations Unies soutiennent les efforts du Gouvernement de la RDC visant à lutter contre l'impunité et à protéger les civils contre les violations du droit international humanitaire et des droits de l'homme, notamment toutes les formes de violence sexuelle.

Étant donné la gravité de cet incident, le Secrétaire général a décidé de dépêcher immédiatement le Sous-secrétaire général aux opérations de maintien de la paix, Atul Khare, en RDC. Il a également demandé à sa Représentante spéciale pour la violence sexuelle dans les conflits, Margot Wallström, de diriger les initiatives des Nations Unies en réponse à cet incident ainsi que d'en assurer le suivi.

New York, Le 24 août 2010